

Conseil municipal du 18 Février 2021

Présents : Tous les membres en exercice sauf

Eric FERRY : Excusé – pouvoir à Pierre GROS

Benjamin MATAGNE : excusé

Sophie PAUL : absente

1/Approbation du Procès verbal du dernier conseil municipal

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2/Contrôle des poteaux incendie

Le Syndicat des Eaux du Trey nous a informé par écrit que le prestataire Suez, avec qui la commune a signé une convention pour le contrôle des poteaux incendie, ne renouvellera pas son contrat.

La compétence Incendie est une responsabilité communale, alors que le réseau d'eau qui alimente ces poteaux est Syndical.

Une mutualisation auprès de la CC2T étant en place pour le contrôle triennal des poteaux incendie, il vous est proposé de passer une convention avec elle.

SUEZ assurera la prestation du contrat en cours dont le terme sera échu en 2022. A ce terme, une convention sera passée avec la CC2T pour le contrôle des poteaux incendie.

3/ Bail de chasse

Le bail de chasse sur la forêt communale de Noviant aux Prés arrive à terme le 31/03/2021. Ce bail couvre 132 hectares de forêt. Il est actuellement loué par Mr Pierre Lionel lequel a exprimé sa volonté de signer un nouveau bail pour une durée de 12 ans.

Le loyer d'occupation annuel est de 3247€, il est révisé par application de l'indice fixé par arrêté préfectoral.

La signature d'un nouveau bail à Monsieur PIERRE LIONEL est approuvé à l'unanimité, sa durée sera définie avec Mr Le Maire.

4/Projet de chemins de contournement

Mr Christophe, Technicien en ingénierie pour le département est venu en mairie à la demande de Mr le Maire. Un projet de chemins de contournement lui a été présenté.

A la suite de ces échanges, une trame et un cahier des charges devront être respectés (voir CR commissions des travaux).

La réflexion conduite pendant ces échanges est présentée au Conseil Municipal.

5/ Compte Rendu Commission des travaux

(voir en annexe)

1 / Devis pour sol logement communal : approuvé à l'unanimité

2 / Alarme chapelle : approuvé à l'unanimité

3 / Chassis pour la chapelle : approuvé à l'unanimité

4 / Caméra et vidéoprotection : une réunion publique sera à organiser en présence de la gendarmerie pour expliquer l'ensemble du dispositif. La priorisation des caméras sera en faite au regard des devis produits.

5 / Ligne RTE : le tracé de la future ligne se dessine. Le nombre de poteaux sur le ressort communal passerait de 12 à 8 poteaux.

6 / Chemin de contournement : des réflexions sont conduites pour l'étude du contournement de Noviant.

6/ Compte Rendu Commission Cadre de Vie

Le « Noviantais » sera édité deux fois par an. Les articles sont en cours de rédaction.

Conseil municipal du 18 Février 2021

2. Rénovation Abri bus : à poursuivre pendant une période de congés scolaire et en fonction de la situation sanitaire.

3. Concours des maisons fleuries : sera relancé en 2021. Reste à définir les lots et le règlement du concours.

4. Concours déco de noel : suite à l'expérience positive de l'opération déco de noel 2020. Cette opération sera réitérée en 2021 en développant l'aspect participatif par l'organisation d'un concours. Reste à définir les lots et le règlement du concours.

5. Le colis des anciens est maintenu pour 2021. La prestation « Sylvie TATON » semble toujours satisfaire et sera probablement reconduite en 2021,

6. En 2020, plusieurs articles ont pu faire l'objet d'une publication dans la presse locale. Cette action de communication se poursuivra en 2021.

7. Certaines activités d'entretien communal pourraient faire l'objet d'un Chantier jeune. L'objectif sera de permettre à des jeunes noviantais d'accéder à des activités indemnisées et contribuant à l'environnement de tous. Ce projet nécessite d'être exploré auprès des partenaires potentiels et d'envisager une disponibilité de l'agent communal qui réaliserait l'encadrement technique. La faisabilité du projet doit aussi être explorée au regard d'une estimation du volume cible (nombre de jeune intéressé par âge).

5/ Questions diverses

-Mairie /rédaction de la toiture : voire du côté du Conseil Régional si des aides sont possibles dans le cadre des économies d'énergie.

-Karcher : acquisition après étude de devis à faire pour acquisition d'un karcher thermique.

-Défibrillateur : au 01/01/2021, la Commune doit acquérir un défibrillateur. Il sera acheté auprès de la CC2T pour un montant compris entre 1 700 et 2 200 € TTC avec un entretien annuel à prévoir de 200 €.

-Concours national de la Résistance : 25 € sont versés par la commune pour acheter des livres aux élèves qui conduisent des projets dans le cadre de la résistance.

-Chaudière Presbytère : à remplacer. Devis 4 850 € HT / 5 335 € TTC. D'autres devis seront demandés et notamment pour étudier et évaluer le coût de la migration vers un autre mode de chauffage que le fioul.

-Fête à Noviant : Monsieur ROTA pourra être présent pour le feu de la Saint Jean si les fêtes peuvent s'organiser du fait de la situation sanitaire.

-Logement communal : Mme GUICHARD relate un problème concernant le logement communal loué par M. CERQUEIRA Michel. En effet, ce dernier indique que les fumées noires qui s'échappent de la cheminée du logement voisin passent par sa VMC et y laissent des traces de suies. M. Le maire indique que dans un premier temps, il ira rencontrer le voisin de M. CERQUEIRA afin de lui faire part de ce fait et de lui demandera de produire un certificat d'entretien de la chaudière. Ce certificat doit être obligatoirement transmis annuellement à la mairie tout comme les attestations d'assurance. Chaque locataire est tenu de fournir son attestation d'entretien annuel de chaudière et attestation d'assurance. Une courrier sera fait en ce sens à chaque locataire communal.

-Monsieur CERQUEIRA entretiendra une bande de terre terrain communal parking rue du Breuil. Cette autorisation lui sera signifiée par écrit.

-Madame Laurence GUICHARD demande à pouvoir bénéficier de terreau pour les cultures et fleurissement communaux.

Conseil municipal du 18 Février 2021

Présents : Tous les membres en exercice sauf

Eric FERRY : Excusé – pouvoir à Pierre GROS

Benjamin MATAGNE : excusé

Sophie PAUL : absente

1/Approbation du Procès verbal du dernier conseil municipal

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2/Contrôle des poteaux incendie

Le Syndicat des Eaux du Trey nous a informé par écrit que le prestataire Suez, avec qui la commune a signé une convention pour le contrôle des poteaux incendie, ne renouvellera pas son contrat.

La compétence Incendie est une responsabilité communale, alors que le réseau d'eau qui alimente ces poteaux est Syndical.

Une mutualisation auprès de la CC2T étant en place pour le contrôle triennal des poteaux incendie, il vous est proposé de passer une convention avec elle.

SUEZ assurera la prestation du contrat en cours dont le terme sera échu en 2022. A ce terme, une convention sera passée avec la CC2T pour le contrôle des poteaux incendie.

3/ Bail de chasse

Le bail de chasse sur la forêt communale de Noviant aux Prés arrive à terme le 31/03/2021. Ce bail couvre 132 hectares de forêt. Il est actuellement loué par Mr Pierre Lionel lequel a exprimé sa volonté de signer un nouveau bail pour une durée de 12 ans.

Le loyer d'occupation annuel est de 3247€, il est révisé par application de l'indice fixé par arrêté préfectoral.

La signature d'un nouveau bail à Monsieur PIERRE LIONEL est approuvé à l'unanimité, sa durée sera définie avec Mr Le Maire.

4/Projet de chemins de contournement

Mr Christophe, Technicien en ingénierie pour le département est venu en mairie à la demande de Mr le Maire. Un projet de chemins de contournement lui a été présenté.

A la suite de ces échanges, une trame et un cahier des charges devront être respectés (voir CR commissions des travaux).

La réflexion conduite pendant ces échanges est présentée au Conseil Municipal.

5/ Compte Rendu Commission des travaux

(voir en annexe)

1 / Devis pour sol logement communal : approuvé à l'unanimité

2 / Alarme chapelle : approuvé à l'unanimité

3 / Chassis pour la chapelle : approuvé à l'unanimité

4 / Caméra et vidéoprotection : une réunion publique sera à organiser en présence de la gendarmerie pour expliquer l'ensemble du dispositif. La priorisation des caméras sera en faite au regard des devis produits.

5 / Ligne RTE : le tracé de la future ligne se dessine. Le nombre de poteaux sur le ressort communal passerait de 12 à 8 poteaux.

6 / Chemin de contournement : des réflexions sont conduites pour l'étude du contournement de Noviant.

6/ Compte Rendu Commission Cadre de Vie

Le « Noviantais » sera édité deux fois par an. Les articles sont en cours de rédaction.

Conseil municipal du 18 Février 2021

2. Rénovation Abri bus : à poursuivre pendant une période de congés scolaire et en fonction de la situation sanitaire.

3. Concours des maisons fleuries : sera relancé en 2021. Reste à définir les lots et le règlement du concours.

4. Concours déco de noel : suite à l'expérience positive de l'opération déco de noel 2020. Cette opération sera réitérée en 2021 en développant l'aspect participatif par l'organisation d'un concours. Reste à définir les lots et le règlement du concours.

5. Le colis des anciens est maintenu pour 2021. La prestation « Sylvie TATON » semble toujours satisfaire et sera probablement reconduite en 2021,

6. En 2020, plusieurs articles ont pu faire l'objet d'une publication dans la presse locale. Cette action de communication se poursuivra en 2021.

7. Certaines activités d'entretien communal pourraient faire l'objet d'un Chantier jeune. L'objectif sera de permettre à des jeunes noviantais d'accéder à des activités indemnisées et contribuant à l'environnement de tous. Ce projet nécessite d'être exploré auprès des partenaires potentiels et d'envisager une disponibilité de l'agent communal qui réaliserait l'encadrement technique. La faisabilité du projet doit aussi être explorée au regard d'une estimation du volume cible (nombre de jeune intéressé par âge).

5/ Questions diverses

-Mairie /rédaction de la toiture : voire du côté du Conseil Régional si des aides sont possibles dans le cadre des économies d'énergie.

-Karcher : acquisition après étude de devis à faire pour acquisition d'un karcher thermique.

-Défibrillateur : au 01/01/2021, la Commune doit acquérir un défibrillateur. Il sera acheté auprès de la CC2T pour un montant compris entre 1 700 et 2 200 € TTC avec un entretien annuel à prévoir de 200 €.

-Concours national de la Résistance : 25 € sont versés par la commune pour acheter des livres aux élèves qui conduisent des projets dans le cadre de la résistance.

-Chaudière Presbytère : à remplacer. Devis 4 850 € HT / 5 335 € TTC. D'autres devis seront demandés et notamment pour étudier et évaluer le coût de la migration vers un autre mode de chauffage que le fioul.

-Fête à Noviant : Monsieur ROTA pourra être présent pour le feu de la Saint Jean si les fêtes peuvent s'organiser du fait de la situation sanitaire.

-Logement communal : Mme GUICHARD relate un problème concernant le logement communal loué par M. CERQUEIRA Michel. En effet, ce dernier indique que les fumées noires qui s'échappent de la cheminée du logement voisin passent par sa VMC et y laissent des traces de suies. M. Le maire indique que dans un premier temps, il ira rencontrer le voisin de M. CERQUEIRA afin de lui faire part de ce fait et de lui demandera de produire un certificat d'entretien de la chaudière. Ce certificat doit être obligatoirement transmis annuellement à la mairie tout comme les attestations d'assurance. Chaque locataire est tenu de fournir son attestation d'entretien annuel de chaudière et attestation d'assurance. Une courrier sera fait en ce sens à chaque locataire communal.

-Monsieur CERQUEIRA entretiendra une bande de terre terrain communal parking rue du Breuil. Cette autorisation lui sera signifiée par écrit.

-Madame Laurence GUICHARD demande à pouvoir bénéficier de terreau pour les cultures et fleurissement communaux.